

SIVOS

Qu'est ce qu'un SIVOS

C'est un Syndicat intercommunal à vocation scolaire

- ↪ **Coopération** entre les quatre communes membres
- ↪ structure **autonome** administrée par une assemblée et disposant d'un **budget propre**



Pourquoi l'avoir mis place ?

↪ **mutualisation** des moyens des quatre communes

=

Maîtrise des coûts

↪ pour permettre une **simplification** de la gestion
des services scolaires et périscolaires
dans les quatre communes



Des compétences propres

- ↪ La **gestion du personnel** non enseignant (assistante administrative, ménage, animatrices TAP, ATSEM ...)
- ↪ L'**entretien** des locaux
- ↪ L'**acquisition, l'entretien** et le renouvellement du matériel, du mobilier pédagogique et des consommables (fluides...)



SIVOS

Comment est financé le SIVOS ?

Le SIVOS dispose **d'un budget propre abondé exclusivement par les 4 communes membres**

Les statuts prévoient une contribution de chaque commune en fonction de la **population** des communes et des **effectifs scolarisés**



SIVOS

Composition de l'assemblée

16 membres (2 titulaires et 2 suppléants par commune)

Un bureau élu :

Présidente : Karine PACCOUD

1^{er} V-P : Stéphane DURAND

2^e V-P : Aimé NICOLIER

3^e V-P : Annie BESSONNARD



Membres titulaires du Comité Syndical

M. Aimé NICOLIER

M^{me} Dominique PETITJEAN

M^{me} Annie BESSONNARD

M^{me} Edwige DARBON

M^{me} Karine PACCOUD

M. Hervé CAVILLON

M. Stéphane DURAND

M. Franck MARTIN



Membres suppléants du Comité Syndical

M. Julien GERLAND

M. Michel LEMAIRE

M^{me} Delphine PERRETANT

M. Jacques SALLET

M^{me} Laurette RIGAUD

M. Philippe BRAS

M^{me} Yvette TRONTIN

M^{me} Sandrine MICHON



Un travail en commissions

- ↳ Commission **Gestion du Personnel** : transfert des contrats, embauche, litiges,
- ↳ Commission **Scolarité** : Rythmes scolaires, interface avec les enseignantes,
- ↳ Commission **Moyens généraux** : matériel, inventaire, contrats fluides,
- ↳ Commission **Périscolaire** : transports, cantines et centre de loisirs.

Toutes les décisions sont prises par le comité syndical



Comment avons-nous travaillé ?

- Analyse de ce qui a **fonctionné en 2014/2015** par les commissions scolaire et périscolaire du SIVOS
- Création d'un **COFIL PEDT**
- Création d'un **PEDT** (Projet EDucatif Territorial)



SCOLARITÉ

COMPOSITION DU COPIL PEDT:

- 4 représentants **SIVOS** : NICOLIER Aimé, PETITJEAN Dominique, CAVILLON Hervé, DURAND Stéphane
- 4 représentants **enseignants** : CHALON Dominique, DEDIANNE Sandrine, FRÈRE Émilie, GUYON Nadine
- 4 représentants **parents d'élèves** : BOUREAU Christine, CHATEL Florence, CLERMIDY Loïc, JOSSERAND Stéphanie



SCOLARITÉ

POURQUOI UN PEDT:

- Obligatoire pour bénéficier de l'aide de l'État « **FONDS DE SOUTIEN** », qui remplace le « fonds d'amorçage aux communes pour organiser des activités périscolaires »
- Obligatoire pour bénéficier des **dérogations sur les rythmes scolaires** demandées pour les sites de Lescheroux et St-Jean



RYTHME DE TRAVAIL :

- 2014 : COPIL RPI..... 14 réunions
- 2015 : Comité syndical SIVOS..... 4 réunions
- Com. scolaire périscolaire SIVOS..... 5 réunions
- COPIL PEDT..... 3 réunions
- Conseil d'école extraordinaire 1 réunion
- Rencontres associations périscolaires 4 réunions



SIVOS

HORAIRES 2015-2016

ÉCOLE DE MANTENAY :

Lundi, mardi, jeudi, et vendredi	9 h 05 - 12 h 05 13 h 35 - 16 h 05
Mercredi	9 h 05 - 11 h 05
Temps d'Activités Péri-scolaires (T.A.P.)	Aucun



SIVOS

HORAIRES 2015-2016

ÉCOLE DE ST JULIEN:

Lundi, mardi, jeudi, et vendredi	8 h 45 - 11 h 45 13 h 25 - 15 h 45
Mercredi	8 h 45 - 11 h 25
Temps d'Activités Péri-scolaires (T.A.P.), tous les jours <u>sauf les mercredis</u>	15 h 45 - 16 h 25



SIVOS

HORAIRES 2015-2016

ÉCOLE DE LESCHEROUX:

Lundi et jeudi	9 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 16 h 15
Mardi et vendredi	9 h 00 - 12 h 00 14 h 10 - 16 h 15
Mercredi	9 h 00 - 11 h 20
Temps d'Activités Péri-scolaires (T.A.P.), les mardis et vendredis	13 h 30 - 14 h 10



SIVOS

HORAIRES 2015-2016

ÉCOLE DE St-JEAN: M^{me} GUYON

Lundi, jeudi et vendredi	9 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 16 h 10
Mardi	9 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 15 h 15
Mercredi	9 h 00 - 11 h 15
Temps d'Activités Péri-scolaires (T.A.P.), les mardis	15 h 15 - 16 h 10



SIVOS

HORAIRES 2015-2016

ÉCOLE DE St- JEAN: M^{me} PAUGET

Lundi, mardi et jeudi	9 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 16 h 10
Vendredi	9 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 15 h 15
Mercredi	9 h 00 - 11 h 15
Temps d'Activités Péri-scolaires (T.A.P.), les vendredis	15 h 15 - 16 h 10



SIVOS

HORAIRES 2015-2016

ÉCOLE DE St- JEAN: M^{me} LEROUX

Mardi, jeudi et vendredi	9 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 16 h 10
Lundi	9 h 00 - 12 h 00 13 h 30 - 15 h 15
Mercredi	9 h 00 - 11 h 15
Temps d'Activités Péri-scolaires (T.A.P.), les lundis	15 h 15 - 16 h 10



SIVOS

T.A.P. 2015-2016

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (T.A.P.) :

- Les T.A.P. sont organisés par le SIVOS dans la **continuité** de ce qui a été fait en 2014/2015
- Ils ne sont **pas obligatoires**
- Les activités proposées resteront **ludiques et récréatives**, se voulant de l'initiation et de la découverte **sans obligation de résultat**
- Tarif : **Pas de participation financière des familles** pour l'année scolaire 2015/2016
- Une **coordinatrice T.A.P.** par site
- Référent T.A.P. pour le SIVOS : referent.tap01560@laposte.net



T.A.P. 2015-2016

T.A.P. : INSCRIPTIONS

- L'inscription pour les TAP est **obligatoire** et se fera pour **l'année scolaire**
- Une fois inscrit, obligation de participer à toutes les séances
 - ➔ **Pas de participation à la carte**
- Fiches d'inscriptions distribuées à partir du 19 juin 2015
- Il y a **Obligation de nous retourner** ces fiches, même en cas de non participation aux TAP, **au plus tard le 03 juillet 2015** dans les boîtes aux lettres de vos mairies respectives
- Possibilité de rendre ces fiches lors des permanences d'inscriptions cantine
- Le planning des activités sera fait par période de vacances à vacances



SIVOS

Et le périscolaire...

Les services périscolaires à votre disposition :

↘ **1** centre de loisirs

↘ **4** cantines



Et le périscolaire...

Que s'est-il passé depuis 2014 ?

- 2 rencontres avec les Joyeux Bambins
- 1 rencontre avec la cantine de St-Julien
- 1 rencontre avec la cantine de Lescheroux
- Reste une rencontre (programmée) avec la cantine de Mantenay

Pourquoi toutes ces réunions :

- Établir un diagnostic sur le fonctionnement de chaque structure
- Planifier un travail d'évolution des structures après septembre 2015



SIVOS

Comment maintenir un service de qualité

SIVOS : En apportant **un appui sur la gestion du personnel et la facturation aux familles**

Associations : Avec des parents **acteurs interlocuteurs** avec le SIVOS et qui organisent des manifestations pour **maintenir le coût et la qualité du service rendu**



SIVOS

Le calendrier...

Septembre 2015 : Mise en œuvre pratique du SIVOS pour la partie scolaire uniquement

À partir de septembre 2016 : intégration progressive des services de cantine

2017 : Intégration du Centre de loisirs



SIVOS

En conclusion...

L'efficience du SIVOS et la réussite de nos enfants reposent sur l'implication collective des parents, des enseignants et des élus.

On compte sur vous !!!

